

Présents : Eric Vanoni, Christiane Puech, Colette Moreau, Sylvette Martin, Jean Philippe Genin, Jean Paul Colette, Roger Orand, Gregory Bonniot, Martine Greco, Philippe Delhomme, Bernard Ravet, Jacques Malod, Florent Marcel

Secrétaire de séance : Martine Greco

Le compte rendu du conseil municipal de la séance du 22 novembre 2016 est approuvé

#### Election d'un adjoint suite à une démission

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-4, L 2122-7, L 2122-7-2, L 2122-10 et L 2122-15,

Vu la délibération du 28 mars 2014 portant création de 3 postes d'adjoints au maire,

Vu la délibération du 28 mars 2014 relative à l'élection des adjoints au maire,

Vu l'arrêté municipal du 21 mai 2014 donnant délégation de fonction et de signature du maire aux adjoints, Considérant la vacance d'un poste d'adjoint au maire dont la démission a été acceptée par Monsieur le Préfet par courrier reçu le 28 novembre 2016,

Vu la circulaire n° INTA0800052C du 3 mars 2008,

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement des services, il est nécessaire de pourvoir le poste vacant,

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, celui-ci est élu au scrutin secret à la majorité absolue,

Le conseil municipal

- 1- décide que les adjoints restants passent au rang supérieur et l'adjoint nouvellement élu prendra le rang de 3<sup>ème</sup> adjoint.
- 2- Procède à la désignation du 3<sup>ème</sup> adjoint au maire au scrutin secret à la majorité absolue. Est candidat : Bernard RAVET.

Nombre de votants : 13

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 13

Nombre de bulletins blancs et nuls : 0

Nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

Ont obtenu : Bernard RAVET : 13

Monsieur Bernard RAVET est désigné en qualité de 3<sup>ème</sup> adjoint au Maire.

#### Voirie 2017 - MOE du Département

Considérant le devis de prestations de maîtrise d'œuvre pour l'établissement et le suivi du programme annuel des travaux d'entretien de la voirie 2017 des communes de Châtillon-en-Diois, Glandage, Lus-la-Croix-Haute, Treschenu-Creyers, Saint Roman, Menglon, Boulc, Poyols, Jonchères et Lesches en Diois en date du 4 novembre 2016, présenté par la Direction Départementale des Déplacements du Département de la Drôme pour un montant de 9 840,00 € HT,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité décide d'accepter ce devis à répartir sur les 10 communes et autorise le Maire à signer toutes les pièces afférentes au marché de maîtrise d'œuvre à venir.

#### Subvention 2017

Monsieur le Maire présente au conseil municipal une demande de subvention pour l'activité ski de fond pour les élèves scolarisés en 6<sup>ème</sup> et une demande de subvention pour un voyage d'étude à Rome et en Campanie pour les élèves latinistes scolarisés au Collège.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

Vote une subvention pour l'activité ski de fond de 120,00 € et une subvention pour le voyage d'étude à Rome et en Campanie de 125,00 €

## Bilan des travaux 2016

Roger Orand présente au conseil municipal la liste des travaux réalisés en 2016 annexée au présent compte rendu.

Il liste également les prévisions de travaux importants à faire sur 2017 :

- Place de l'école : aménagement et accessibilité, ces travaux ont fait l'objet d'une demande de subvention auprès du Département et de la Région
- Gendarmerie : réfection des appartements
- Assainissement : création d'un réseau à Guignaise et branchement de la fontaine rue des Rostangs
- Pont de Bain : le Département va refaire l'étanchéité de ce pont, en amont la commune doit refaire les conduites d'eau en encorbellement.
- Camping : création d'un bloc sanitaire et de quelques douches supplémentaires (en 2016, 4000 nuitées de plus qu'en 2015)
- Ecole : peinture des classes primaires.

Certains conseillers font part de certains travaux qui pourraient être envisagés :

- Aménagement de l'arrière de la salle des associations pour permettre un meilleur rangement
- Réfection du bâtiment du DAB
- Repenser l'aménagement de l'école
- Réfection d'une partie du trottoir (du 8à8 à la boulangerie Sauvet)
- Prévoir des études d'aménagement sur les locaux vides (le garage à locomotive.) pour avoir une longueur d'avance !
- Faire un plan d'aménagement de la traverse

## Matériel du snack

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que les gérants du snack ne souhaitent pas reprendre l'activité en 2017 et proposent de vendre du matériel.

Le conseil municipal décide d'acquérir, auprès de Marie Ravaute, un barnum et une saladette 3 portes au prix total de 1 050,00 € TTC.

## Extension Réseau AEP pour antenne incendie

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le devis pour l'extension du réseau AEP, à la demande du SDIS, qui s'élève à 11 844,00 € HT.

Le conseil municipal approuve le devis d'extension du réseau AEP, rue des Jardins qui s'élève à 11 844,00 € HT (14 212,80 €TT) et sollicite une subvention auprès de l'Agence de l'Eau

## Divers

Amelle Watzlawick, représentant l'association L' SEMouv, demande si financièrement la commune est prête à soutenir son Festival opéra en Diois en 2017. Le conseil accepte de reconduire son aide (accord de principe : 13 pour) et le montant de la subvention sera discuté dans un prochain conseil.

Les plus beaux villages de France : la question est de savoir si la commune va faire acte de candidature ? la commune semble répondre en grande partie aux critères établis dans la charte mais il faut étudier les contraintes imposées une fois la candidature acceptée. Dans un 1<sup>er</sup> temps, un membre de l'association sera invité à Châtillon pour connaître son avis.